

\*Formation Spécialisée en Hygiène, sécurité et Conditions de Travail

e-mail : fo.drfi44@dgfip.finances.gouv.fr

Cette instance se tient alors même que tous les regards sont une nouvelle fois tournés vers l'Assemblée nationale où doit être examinée aujourd'hui, la proposition de loi visant à revenir à l'âge de départ légal à 62 ans à laquelle les syndicats sont toujours opposés. Même si la mobilisation était moindre le 6 juin, les salariés du public et du privé ont encore été nombreux à manifester et sont 7 sur 10 à être opposés à cette réforme injuste et brutale des retraites.

Le Gouvernement pourra se disperser sur moult sujets : il n'en reste pas moins que l'intersyndicale continuera de se serrer les coudes contre cette réforme qui veut maintenir les salariés 2 ans de plus au travail alors que nombre d'entre eux ne sont déjà plus capables d'être en activité à 62 ans !

Et faire comme si de rien n'était, ouvre le risque de provoquer des actions bien plus graves que des casserolades !

La réforme des retraites n'est pas le seul sujet qui provoque la colère des syndicats. Il y a aussi celui des salaires! Le 4 mai, lors du premier salon consacré à l'emploi depuis 2016, la ministre de la transformation et de la fonction publique a indiqué qu'il en avait « *marre du fonctionnaire bashing* ». Ca tombe bien, nous aussi !

Il a également fait des promesses, parmi lesquelles celle de faire bouger la prévention de l'usure professionnelle.

Il aurait donc conscience que cela existe dans la fonction publique? Bonne nouvelle !

C'est aussi ce jour-là qu'il a annoncé qu'il rencontrerait les syndicats de fonctionnaires pour discuter hausse des salaires ! Ça tombe bien également car pour **FO**, il est urgent de remettre ce dossier sur la table !

Peut-être a-t-il été inspiré par ce qui se passe en Allemagne où les fonctionnaires ont obtenu une progression de leur salaire de 5,5% à compter de mars 2024 et d'une compensation de 3000 € (exonérée d'impôts) dès juin 2023.

**FO** ne le dira jamais assez : le salaire est et doit rester, le principal levier garantissant le maintien pérenne du pouvoir d'achat des salariés!

Nous espérons que le Ministre a aussi conscience du tassement de la grille indiciaire, engendré par l'alignement légal sur le SMIC, qui lui augmente régulièrement du fait de l'inflation, et ce par application du Code du Travail.

Ce ne sont pas les 3,5 % d'augmentation de

2022 qui peuvent compenser le coût de l'inflation dans la Fonction publique! Rien que pour 2022, elle était de 6 %.

Depuis les années 2000, c'est 25 % de baisse du pouvoir d'achat pour les fonctionnaires : si pour certains hauts salaires, cela n'en devient pas vital ce n'est pas le cas pour de nombreux autres !

Coté rémunérations, **FO** revendique également la reconnaissance de l'engagement en termes de promotions et de revalorisation du régime indemnitaire.

Parce que l'attractivité ça commence aussi par ça !

Oui les agents de la DGFIP sont très attachés à assurer le service public de leur mieux et à **FO**, on osera dire sans doute trop ! Ils sont en effet, pour la plupart d'entre eux, engagés et investis bien au-delà de leurs obligations, au-delà de leur santé, au-delà même trop souvent du raisonnable, avec quelquefois des conséquences lourdes : arriver de plus en plus tôt le matin au travail, partir de plus en plus tard, ne pas prendre tous ses congés, se faire excréter, travailler avant et après ses pointages, se priver de formations professionnelles, tout cela participe à plonger vers l'épuisement professionnel.

Il est absolument anormal de souffrir au Travail et la DGFIP doit indispensablement sortir de son discours et des opérations de communication pour concrètement trouver des solutions !

A ce sujet, le Webinaire du 26 mai intitulé "Du Comité technique et du CHSCT au Comité social d'administration" est révélateur ! Nous sommes nombreux à avoir eu le sentiment de ne pas vivre dans le même Ministère !

- Il est urgent de sortir du blabla pour enfin reconnaître que les conditions de travail à la DGFIP sont dégradées quand elles ne sont pas délétères !

- Il est urgent que la DGFIP le dise haut et fort : c'est grâce aux agents que la maison DGFIP tient !

- Il est urgent de remettre l'humain au centre de ses préoccupations !

Certains collègues commencent à comprendre le danger qu'il y a, à vouloir remplir toutes nos missions sans avoir les effectifs adaptés ! Pour s'en convaincre, il suffit de regarder le nombre de vacances d'emplois à l'issue des mouvements nationaux. A ce sujet, une nouvelle fois, nous demandons à connaître les chiffres des effectifs du 44. L'entêtement de cette Direction à communiquer de manière low-cost est exaspérant et significatif de son sens du dialogue social : or, 70 % des agents ont participé aux élections professionnelles de 2022 ce qui prouve leur attachement au dialogue social. Ils sont en droit d'avoir des élus en capacité de les informer sérieusement.

